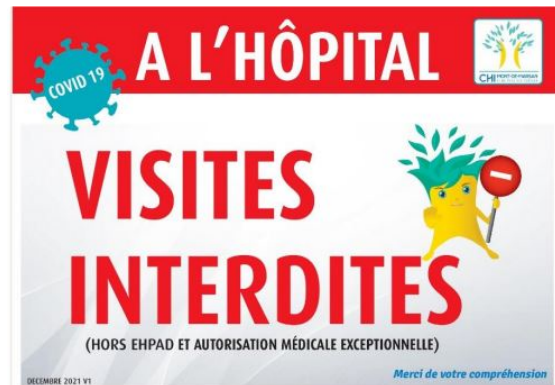


COVID 19 : Interdiction des visites sur le CHI



COVID 19 : Interdiction des visites sur le CHI

La direction du CHI communique

L'interdiction des visites sur le CHI a été mise en place en raison du contexte sanitaire, de l'augmentation du nombre de cas de COVID-19. Ceci afin de limiter les risques de contamination et d'apparition de clusters dans nos services hospitaliers,

les visites, sauf accord médical dérogatoire, sont interdites depuis le mercredi 22 décembre et pour une durée indéterminée.

Les visites en EHPAD sont limitées à 1 personne par jour et par résident.

Ces mesures renforcées, difficiles à prendre vis-à-vis des patients et de leurs proches, sont indispensables pour garantir le bon fonctionnement de l'établissement et assurer la qualité et la sécurité des prises en charge.